

Communiqué de presse
La Chaux-de-Fonds, le 9 décembre 2021

Les villes de l'Arc jurassien se positionnent contre le projet de révision des concessions radio et TV

Une procédure de consultation sur la révision partielle de l'ordonnance fédérale sur la radio et la télévision (ORTV) est ouverte jusqu'à aujourd'hui, 9 décembre 2021. Ayant à cœur de défendre les intérêts de l'ensemble de l'Arc jurassien, le Réseau des villes de l'Arc jurassien (ci-après : RVAJ) a pris connaissance du projet de révision et a souhaité répondre à la consultation.

De la nécessité de tenir compte des particularités politiques, culturelles et linguistiques de l'Arc jurassien

De manière générale et après consultation des acteurs régionaux concernés, le RVAJ rejette le projet tel que proposé par l'Office fédéral de la communication (OFCOM).

En particulier, il défend le maintien du Jura bernois et d'Yverdon-les-Bains dans les programmes de la chaîne de télévision Canal Alpha. Pour ce qui est des programmes radio, le RVAJ souhaite maintenir la double couverture sur la région biennoise (un programme en français et un en allemand). Il plaide également pour une concession unique entre les cantons de Neuchâtel et du Jura, avec la possibilité de diffuser des programmes multiples, comme c'est le cas aujourd'hui.

Le RVAJ est d'avis que la proposition mise en consultation ne tient pas compte des particularités politiques, culturelles et linguistiques de l'Arc jurassien. La logique cantonale qui conduit l'OFCOM à réorganiser les concessions ne correspond ni à la réalité vécue du territoire, ni au besoin de créer des ponts entre les différents cantons de l'Arc jurassien, à savoir Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud.

Un projet en contradiction avec la logique territoriale de l'Arc jurassien

Selon le Projet de territoire Suisse de 2012, l'Arc jurassien est caractérisé par une structure urbaine et économique décentralisée. Malgré les différences évidentes, il n'en demeure pas moins que l'unité culturelle et économique de l'Arc jurassien est une réalité ; ceci avait d'ailleurs conduit le DETEC et les autres signataires du Projet de territoire Suisse à considérer l'Arc jurassien comme un des douze territoires d'action identifiés. Dès lors, il est piquant de voir l'OFCOM revenir à une logique cantonale, alors même que l'Arc jurassien a su montrer la pertinence et l'efficacité d'un modèle régionale décentralisé, dans le domaine des médias comme dans d'autres domaines (formation, etc.).

À ce titre, le maintien de concessions à programmes multiples tel que proposé dans la variante 3 annexée¹ semble un modèle particulièrement intéressant. Comme relevé par le groupe BNJ, ce modèle de collaboration permet de garantir une offre programmatique variée et de qualité tout en réalisant des économies substantielles dans les domaines transversaux et de *back office*. Il fait de plus écho à la « vision stratégique pour l'Arc jurassien 2040 », document stratégique élaboré par le RVAJ et l'association

¹ Contre-proposition aux deux variantes de l'OFCOM, la variante 3 a été élaborée par les groupes BNJ et Gassmann.

intercantonale arcjurassien.ch, avec le soutien du SECO. En cours de finalisation, cette vision propose notamment un modèle décentralisé d'organisation de l'Arc jurassien, ce qui permet de regrouper les forces du territoire sans pour autant conduire à une homogénéisation forcée de celui-ci. De fait, le modèle alternatif proposé dans cette nouvelle variante 3 rejoint celui de la vision stratégique pour l'Arc jurassien, dans le sens où il contribue à la défense du caractère multipolaire de l'Arc jurassien tout en proposant un modèle économiquement viable.

Annexe :

- Copie de la prise de position du RVAJ adressée à l'OFCOM
- Questionnaire sur l'annexe 1, ch. 4.1 : radio locale et commerciale, let. e et f, Arc jurassien (variante 3 proposée par les groupe BNJ et Gassmann)

Le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ) est une association politique regroupant quatorze communes réparties sur les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Il vise à faire de l'Arc jurassien une région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques. Ses membres actuels sont Bienne, Delémont, La Neuveville, Le Chenit, Moutier, Neuchâtel, Orbe, Saint-Imier, Sainte-Croix, Tavannes, Tramelan, Val-de-Travers et Yverdon-les-Bains.

Contact presse :

Patrick Tanner, président du RVAJ, +41 79 211 96 80, patrick.tanner@rvaj.ch

Réseau des villes de l'Arc jurassien
Rue de la Paix 13
CH – 2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 889 76 01
info@rvaj.ch
www.rvaj.ch